



École secondaire La Calypso

800, 1^{re} Rue Est, Amos (Québec) J9T 2H8
Tél. : 819-732-3221 Téléc. : 819-732-6815

Courriel : calypso@csharricana.qc.ca

Site Internet : <http://www.csharricana.qc.ca/CALYPSO/ACCUEIL>

Amos, le 27 mars 2017

Aux membres du conseil d'établissement

Objet : Réunion du conseil d'établissement

Bonjour,

Vous êtes invités à la réunion du conseil d'établissement de l'École secondaire La Calypso qui aura lieu le **mercredi 5 avril 2017 à 19 h 00**, au local 3040 de l'école.

Nous joignons à la présente l'ordre du jour de cette réunion.

D'ici cette rencontre, je vous prie d'accepter mes meilleures salutations.

La directrice,

Manon Belzile

MB/lg

p.j.

École secondaire La Calypso

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 5 avril 2017 à 19 h 00

Au local 3040

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du 18 janvier 2017;
4. Intervention de l'assemblée;
5. Acte d'établissement 2017-2018;
6. Information et correspondance:
 - 6.1 Conseil des commissaires – CSH,
 - 6.2 Comité de parents – CSH,
 - 6.3 Semaine des employés de soutien,
 - 6.4 Remise des certificats de fin d'étape – Ordre du mérite,
 - 6.5 Éducaloi – système de justice pénale pour les adolescents.
7. Mesure 30170;
8. Révision budgétaire 2016-2017 (suivi);
9. Organisation scolaire 2017-2018;
10. Activités étudiantes;
11. Questions diverses;
12. Clôture de la réunion.

Article 64 : Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.